



MAIRIE
D'ARCES SUR GIRONDE
17120

COMPTE RENDU RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 AVRIL 2016

L'an deux mille seize, le mercredi treize avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune d'ARCES SUR GIRONDE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. **ROY Jean-Paul**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 31 mars 2016

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 10 Votants : 11 (un pouvoir)

Date affichage : 19 Avril 2016

PRÉSENTS : MM. ROY Jean-Paul, Maire, LEROY Bruno 1er Adjoint, Mmes ROUIL Chantal 2^{ème} Adjointe, BOULON Joëlle 3^{ème} Adjointe, BERNY Nicole, BOUREAU Isabelle, RAIMOND Marikia, MM. BRUNEAU Jocelyn, RAGOT Francis, SPENGLER Pierre.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme. ANGIBAUD Bernadette, MM. CAILLÉ Sylvain, SEGUINAUD Jean-Christophe, lequel avait remis un pouvoir à Monsieur ROY Jean-Paul.

ABSENTS : Mme CAMBON Stéphanie, M. RAUTUREAU Xavier.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme BOULON Joëlle.

Monsieur Le Maire donne lecture du compte rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal en date du 16 Mars 2016, lequel est approuvé à l'unanimité.

Il remercie Madame AUBERTIN, Trésorière, d'avoir bien voulu assister à cette séance de travail

DE 34-2016

VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNÉE 2016

Monsieur Le Maire donne la parole à Madame AUBERTIN, Trésorière Municipale, pour présentation du budget primitif 2016, lequel se résume comme suit :

Budget principal

Section de fonctionnement / total général : 600 666,00 Euros

Dépenses

011 Charges à caractère général	144 284,00 €
012 Charges de personnel	188 200,00 €
65 Autres charges de gestion courante	138 500,00 €
14 Reversement de fiscalité	12 000,00 €
66 Charges financières	14 500,00 €
67 Charges exceptionnelles	200,00 €
68 Dotations aux amortissements	25 982,00 €
23 Virement section investissement	77 000,00 €

Recettes

70 Produit des services	2 349,05 €
73 Impôts et Taxes	290 908,00 €
74 Dotations et Participations	98 577,00 €
75 Produits de gestion courante	35 000,00 €
13 Atténuation de charges	24 000,00 €
002 Excédent reporté	149 831,95€

Section d'investissement / total général : 221 464,00 Euros

Dépenses

16 Remboursement emprunts	71 500,00 €
---------------------------	-------------

204132 Remb.Echéance Giratoire	3 900,00 €
21312 Travaux locaux scolaires	2 000,00 €
2181-88 Travaux salles municipales	3 500,00 €
21318 Travaux Eglise	14 082,00 € + reste à réaliser: 14 820,00 €
2188 Mairie	4 500,00 €
2158 Cimetière	3 000,00 €
21571 Services techniques	15 000,00 €
2111 Acquisitions foncières	1 000,00 € + reste à réaliser 1 000 €
2138 Bâtiments locatifs	2 000,00 €
2113 Aménagement flot central giratoire	500,00 € + reste à réaliser 6 500,00 €
2128 Aménagement terrain bourg en aire de jeux	2 000,00 € + reste à réaliser 16 662,00 €
2031 Réhabilitation mairie-salle multi-activités	30 000,00 €
2151 Travaux de voirie	25 500,00 €
21534 Réseaux électrification	2 000,00 €
041 prise en charge travaux SDEER	2 000,00 €

Recettes

001 Résultat reporté	8 303,65 €
1068 Affectation	61 070,35 €
10222 FCTVA	14 500,00 €
10226 Taxe d'Aménagement	10 000,00 €
13 Subventions d'Equipement	reste à réaliser 19 608,00 €
2804132-281571 Amortissements	25 982,00 €
021 Virement de la section de fonct.	77 000,00 €
024 Cession tracto pelle	3 000,00 €
41 prise en charge travaux SDEER	2 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à neuf voix pour et deux contre (Mesdames Joëlle BOULON et Marikia RAIMOND) le budget primitif de l'année 2016 comme présenté ci-dessus.

DE 35-2016

SITUATION DU PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les contrats avenir conclus avec messieurs Gaïtan CHAUVET et Anthony BAUDRIT ne seront pas renouvelés.

Monsieur Raphaël MILLION, employé actuellement sous contrat Avenir jusqu'au 31 mai 2016, occupera temporairement le poste de monsieur Jean-Michel SEUGNET, placé en congé longue maladie.

Monsieur MILLION sera recruté contractuellement par le biais du service de remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime.

Il invite l'Assemblée à se prononcer sur le principe de cette organisation.

Adopté à dix voix pour et une abstention : monsieur Pierre SPENGLER.

LOI LITTORAL

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée d'une réunion de travail tenue le 24 mars dernier sur la loi Littoral en Charente-Maritime, dispensée par les services de l'État.

À cet effet, un guide de bonnes pratiques sur la mise en œuvre des dispositions d'urbanisme particulières au littoral a été commenté.

Ce document est à la disposition des élus au secrétariat de la mairie.

COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS-RÉUNIONS EXTRA-MUNICIPALES

Gestion des eaux de la Seudre.

Madame ROUIL fait part à l'Assemblée d'une réunion tenue à la CARA le 24 mars dernier, dans le cadre du programme d'actions de prévention des inondations de la Seudre ; il a été présenté aux élus du bassin de la Seudre les enjeux juridiques concernant la gestion des digues résultant de la prise de compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (Gemapi).

Communauté d'Agglomération « Royan Atlantique »/ Aménagement numérique

Madame BOULON fait part d'une réunion tenue à la CARA, relative à l'aménagement numérique sur son territoire.

L'objectif du Département pour l'installation du très haut débit est de 100% d'ici 2025.

Pour la CARA, il est de 100% d'ici 5 ans. Cependant, le coût de 40 millions sur 5 ans représente un gros investissement.

QUESTIONS DIVERSES

Situation du SIVOS Arces-Barzan-Chenac Saint-Seurin d'Uzet-Épargnes

Madame ROUIL fait part à l'Assemblée de la décision, en date du 11 avril courant, de madame la rectrice académique de l'Éducation Nationale, de procéder à la fermeture du poste d'enseignant de l'école de Chenac Saint-Seurin d'Uzet, dès la prochaine rentrée scolaire, compte tenu de l'effectif prévisionnel comptabilisé par le SIVOS, insuffisant pour le maintien des cinq classes existantes au sein du RPI.

Plusieurs réunions de travail du SIVOS vont être programmées rapidement, afin de réorganiser la structure dans les meilleures conditions et mesurer les conséquences humaines, morales, financières et matérielles de cette décision.

Annulation des « Nuits Romanes »

Selon la décision de monsieur Alain ROUSSET, Président de la Grande Région, Les « Nuits Romanes » sont annulées dès cette année 2016, par mesure d'économie.

Demande de passage du Rallye Dunes et Marais sur le territoire communal, les 7-8-9 Octobre 2016.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a reçu de messieurs FAUCONNET et HERBERT, présidents de l'Association Sportive Automobile Augias, une demande de passage sur le territoire communal du 39^{ème} rallye Dunes et Marais, qui se déroulera les 7-8 et 9 octobre 2016.

Après avoir étudié le projet de parcours, le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande.

Monsieur le Maire est chargé d'en faire part aux organisateurs de l'épreuve.

Dissolution de l'Association Syndicale « le Clos des Moulins »

À la suite de la dissolution de l'Association Syndicale « le Clos des Moulins », madame BOULON informe l'Assemblée que le solde excédentaire des comptes, d'un montant de 150 euros, sera reversé à la caisse des écoles, pour participation au voyage de fin d'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close.

Le Maire,

le secrétaire de séance,

Les Membres,

Jean-Paul ROY

Joëlle BOULON